

**RÉSOLUTION :** 113-2022  
**Date d'adoption :** 21 juin 2022  
**En vigueur :** 21 juin 2022  
**À réviser avant :**

Directives administratives et date d'effet : Sans objet

---

## OBJECTIF

1. Le Profil de l'apprenante et de l'apprenant soutient la mission et la vision du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario. Il présente les compétences à développer pour chacune des apprenantes et chacun des apprenants.

## RÉSULTATS VISÉS

2. Clarté et compréhension commune des compétences à développer chez les apprenantes et apprenants.
3. Engagement des apprenantes et des apprenants dans leur apprentissage et leur itinéraire d'études.
4. Recrutement et rétention des apprenantes et des apprenants.

## ÉNONCÉS DU PROFIL

5. À la fin de sa scolarité au CEPEO, chaque apprenante et apprenant pourra affirmer ce qui suit :
  - J'apprécie la portée de la langue française qui nous unit.
  - Je communique efficacement et j'exprime avec confiance mes idées et mes opinions.
  - J'utilise mes connaissances et mes compétences pour réussir.
  - Je prends des décisions en tenant compte de mes intérêts et de mes besoins.
  - Je travaille de façon autonome et en collaboration.
  - Je sais reconnaître et exprimer mes émotions.
  - Je pratique la gratitude et la compassion.
  - Je respecte et célèbre la diversité sous toutes ses formes.
  - Je fais des choix pour vivre en santé.
  - Je laisse une empreinte positive et responsable.
  - Je m'adapte aux changements et je saisis les opportunités.

Il incombe à la direction de l'éducation et secrétaire-trésorière d'émettre des directives administratives pour assurer la mise en œuvre de cette politique.